



XV^{ème} Législature

Guy Marius SAGNA
Député

Dakar, le 24 janvier 2025

A Monsieur Malick NDIAYE
Président de l'Assemblée
Nationale

Place Soweto, Dakar

Objet : Question écrite

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre à travers la lettre ci-jointe une question écrite adressée au Ministre en charge des Forces armées.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma respectueuse considération.

Question écrite au Gouvernement

Objet : pensions proportionnelles de quatre concitoyens dont les offres de démission ont été acceptées

Monsieur le ministre, je vous écris aujourd'hui au sujet de quatre ex gendarmes dont les offre de démission ont été acceptées depuis plusieurs mois voire plusieurs années. Dans leur arrêté portant offre de démission, il avait été dit qu'ils pouvaient prétendre à la jouissance d'une pension proportionnelle. Mais depuis lors nos quatre concitoyens sont en face d'un mur.

Les finances disent que les années de formation ne sont pas comptabilisées alors que les décomptes militaires les incluent. Les finances ne veulent rembourser que les cotisations en lieu et place de payer les pensions.

Monsieur le ministre, pouvez-vous aider nos quatre concitoyens à accéder leur pension ?

Guy Marius Sagna

Député de la XVe législature

